

L'expérience forme et prend forme : le global est dans le local
Cahiers d'espérance des P'ACTES
Soumis au Groupe Participer -Démocratiser

Préambule: L'indignation réveille la question : ce qui est légal n'est pas nécessairement légitime.

Ce n'est pas la désobéissance civile qui menace la démocratie, c'est l'obéissance aveugle. La conflictualité, comme l'indignation, sont des énergies qui font partie de la vie elle-même. Être « agressif », c'est s'affirmer devant l'autre en s'avancant vers lui¹, c'est refuser de se soumettre à sa loi, mais ce n'est pas la violence qui nie ou anéantit l'autre : « c'est chercher à construire avec lui une relation fondée sur la reconnaissance mutuelle de nos droits »². C'est utile de le rappeler dans un monde où les manifestations des violences faites à l'humain ont étendu leurs ravages. Massives et génocidaires dans le monde entier, elles prennent aussi les multiples visages de la violence économique et institutionnelle qui excluent silencieusement. Beaucoup de nos citoyens sont sans recours pour faire valoir leurs droits, c'est inacceptable.

L'impérieux « dégage ! » de la jeunesse arabe (1 habitant sur 2 a moins de 30 ans dans ces pays) qui nous vient de l'autre rive de la Méditerranée est une raison de ne pas désespérer. La génération qui nous succède se pose à son tour la question de **transformer l'inacceptable en espérance**. La démocratie, on le sait bien, n'est pas de génération spontanée. Comment fonder une autorité légitime dans un monde aux interactions enchevêtrées ? Quelle est ma responsabilité dans l'économie, la société, la culture et la nature ? et comment je peux relier ces grands domaines entre eux et avec ma vie personnelle ? Les réponses sont à inventer à nouveaux frais dans ce contexte inédit.

La proposition ci-dessous reconstitue le parcours d'une émergence du singulier au collectif. Depuis les années 80, c'est celui de personnes d'engagement agissant pour que ça change, et qui ont appris en marchant que le pouvoir se prend dans l'action. Leurs raisons d'agir : **le refus de l'exclusion comme une fatalité**, ou, pour le dire en positif, **le désir d'accomplissement de leur existence, dans lequel l'autre ait de la place**. Les membres du collectif des P'ACTES souhaitent aujourd'hui partager et transmettre comment - en apprenant les uns des autres - il est possible de bâtir et de renouveler... à une mesure modeste, car les résistances au changement sont puissantes ! Tant d'énergie dépensée par les intérêts-forteresse et les systèmes en place pour que ... rien ne change ! Mais, les effondrements viennent à leur heure comme la dissidence de l'Est nous l'a appris.

Cette contribution propose :

- 1- Un constat lucide, collectivement élaboré dans un cahier de propositions de fin 2004.
- 2- Quelques expérimentations singulières de membres des P'ACTES pour éclairer le chemin de l'indignation à l'engagement et témoigner comment ils ont réussi à inscrire des changements dans la vie sociale et politique, dans leur désir de refonder l'économie et la démocratie à partir des territoires.
- 3- Une proposition : la construction des convergences comme modalité d'organisation des solidarités.

¹ Le verbe agresser vient du latin *ad-gradī*, marcher vers

² Muller, J.M., 1999, Philosophie de la non-violence. Conférence au colloque *Le Monde* : « Faut-il s'accommoder de la violence ? » www.non-violence-mp.org

« Nous sommes réunis pour une cause que nous défendons depuis longtemps, une cause dont les solutions se trouvent au niveau local, mais qui doit oser inclure une dimension mondiale. Nous avons agi les uns et les autres, à des niveaux de gouvernance différents et en complémentarité, pour que chacun soit acteur de son développement. Aussi éloignés, géographiquement et parfois culturellement les uns des autres, nous avons réussi à faire un pas de plus dans la démarche de reconstruction d'un pacte économique et social à la hauteur des enjeux. En particulier nous avons tenu bon sur l'impérieuse nécessité de faire du citoyen la pierre angulaire de la réponse à ses besoins, bâtisseur et co-responsable de son avenir. Cela demande de la part des structures et des institutions une profonde remise en question. En tant que société civile organisée, nous sommes là pour en parler, trouver des réponses et des solutions. Comme le disent les Québécois « la solidarité c'est les yeux dans les yeux »¹. France Joubert, président des P'ACTES, nov.2010.

1. L'urgence et le changement : le paradoxe de l'exclusion de masse dans la prospérité.

Contexte français : Promise en 1995 par Jacques Chirac, candidat aux présidentielles en France, la loi de « cohésion sociale » n'est pas encore votée en 1997 lorsqu'il décide de dissoudre l'Assemblée nationale. La majorité change. Les priorités du Parlement s'éloignent de « l'insertion » comme objet de politique, pour se tourner vers les publics jeunes et la réduction du temps de travail. Mais, peu avant Noël 1997, un mouvement de protestation des chômeurs inquiète. Le Premier ministre commande un rapport² dont la principale conclusion est que « ***l'urgence ne peut pas se substituer à un traitement de fond. Pour ne pas hypothéquer l'avenir, il faut que les alternatives auxquelles notre société est confrontée soient clairement explicitées*** ». Le débat public préconisé n'a pas lieu. Le calendrier législatif est accéléré et la loi de « lutte contre les exclusions », votée dans l'été 1998, reste conçue comme un traitement social « de masse », appliqué à des catégories de handicaps (âge, sexe, qualification, nationalité, mobilité) sans prospective du meilleur usage territorial des moyens (considérables !) dans un monde en mutation. Le jeu des oppositions politiques conduit la droite à ne pas voter un texte de loi dont elle avait fait un objectif central de sa politique, trois ans plus tôt. Malgré l'importance de la question, les bancs de l'Assemblée sont presque vides, y compris à gauche, car le résultat du vote est acquis d'avance³.

Partir des ressources individuelles et collectives transforme radicalement la perspective.

Les membres des Pactes Locaux se reconnaissent en affirmant un autre paradigme pour l'action publique dans un **Manifeste aux parlementaires de septembre 1998**. Il réunit une 30ne de signataires⁴ et cible deux voies de progrès principales :

¹ « La promotion d'une économie territoriale coopérante. pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Vers des P'Actes européens. Journée, dans le calendrier officiel de l'Année européenne de Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, organisée au Comité des Régions européennes, Bruxelles, 23 novembre 2010.

² En 1998, Rapport de Marie-Thérèse Join-Lambert au Premier ministre Lionel Jospin

³ Débats collectifs, à l'initiative de la FPH : *Une loi cadre contre les exclusions oui, mais quelle loi ?* en 1996, réédité en 1998 *Politiques publiques et citoyenneté face aux nouvelles formes d'exclusion*. Éditions Charles Léopold Mayer, 1996. http://www.eclm.fr/bdf/tri_chronologique-1996.html

⁴ Marie-Josèphe Albert, URIOPSS Midi-Pyrénées ; Yves Arnaud, maire-adjoint de Betton, District urbain de Rennes ; Pierre Barge, Association Européenne pour l'Information sur le Développement Local ; Annie Berger, Agence pour le Développement des Services de Proximité ; Louarbi Boughedada, conseiller régional Nord Pas de Calais ; Pierre Calame, Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme ; Claude Chigot, Fédération des Associations Pour l'Insertion par le Logement ; Bruno Delaval, URIOPSS Nord Pas de Calais ; Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des Maires de France ; Georges Dhers, Consultant ENSPTT ; Hugues Feltesse, UNIOPSS, Alerte ; André Gachet, FAPIL-Lyon

- « s'appuyer sur un cadre de droit commun dont les acteurs locaux puissent se saisir afin de sortir des mesures expérimentales ou dérogatoires ».
- « inscrire l'action dans la proximité, car c'est à cette échelle que les dynamiques de responsabilisation et les solidarités concrètes se nouent. Les chômeurs et les exclus, les associations, les travailleurs sociaux, les entreprises, les syndicats et les élus, tous les acteurs sociaux, doivent y être associés. Pour construire une réelle dynamique partenariale, un pacte local suppose une analyse de la situation menée en concertation, des objectifs communs négociés et la mise en œuvre d'un cahier des charges rigoureux et souple »¹.

La construction par étapes de références et d'outils.

Le collectif se constitue sur la base d'un diagnostic partagé de 50 expériences, surtout en France, et reste longtemps informel. Il est adossé et partenaire de la Fondation pour le Progrès de l'Homme, proche des vues que Pierre Calame, son directeur, élabore dans ces années sur la question du territoire². Dans les années suivantes, une convention pluri-annuelle avec la DIES lui permet d'élaborer ses acquis dans un dossier « ***pour des territoires innovants et solidaires*** »³ et d'exercer des fonctions de veille et de soutien mutuel, de formaliser une grille de lecture des dynamiques de territoires repérées. Le Pacte Local est défini comme « *une dynamique collective territoriale, un processus construit dans la durée, avec un système de relations qui porte une action. Il permet à tous les acteurs concernés, unis par des valeurs humanistes, de construire, de façon contractuelle, des réponses adaptées aux spécificités de chaque société locale, en particulier ses spécificités culturelles* ». Cet outil pédagogique met ensuite en perspective le dire et le faire par des visites à de territoires (Basse Normandie, Meurthe et Moselle, Agglomération de Dijon, Haut-Nyonsais dans la Drôme...) afin d'être amendée et validée.

Un diagnostic d'étape, lucide et partagé, de l'approche territoriale de la cohésion sociale dans les mutations⁴ est formalisé en 2004 dans un cahier de propositions. Quel est-il ?

- ❖ **L'état** méconnaît les réalités de terrain et les hommes. Il ne considère que les handicaps à traiter.
- ❖ **Les élus** ont peur de perdre leur pouvoir de décision dans une participation démocratique qui de fait reste anecdotique, instrumentalisée, ou reléguée à des niveaux de façade. La démocratie participative n'est pas entrée dans la pratique courante.
- ❖ Dans un monde concurrentiel soumis à l'urgence et au court terme, le temps de construction d'un consensus puis d'un projet commun apparaît trop long, irréaliste, peu rentable.

; Marie-José Gazel-Gontier, Place aux Jeunes ; Marie-Christine Gimenez, Objectif emploi, Mairie de Saint-Denis ; Bernard Ginisty, Réseau de la Citoyenneté sociale ; Daniel Gontier, Alliance pour un monde responsable et solidaire Nord Pas de Calais ; Madeleine Hersent, ADEL ; France Joubert, Union Régionale CFDT, Poitou-Charentes ; Cyril Kretzschmar, Economie et humanisme ; Philippe Langevin, Université de Marseille ; Jean-Louis Laville, Centre de Recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie ; Eric Lavillunière, MB2 ; Géraldine Lechevalier, Association l'Arbre ; Philippe Ligneau, Université de Poitiers ; Bertrand Marquis, PLIE Val de Lorraine ; Antoine Martin, Forum citoyen, Rhône-Alpes ; Sylvie Mathieu, URIOPSS Lorraine ; Maeva Molmeret-Sandreau, Rhône Assistance Négociation ; Denis Vallance, directeur général adjoint, Conseil général Meurthe et Moselle ; Alain Yvergniaux, Consultant, Mairie de Betton.

¹ http://pactes-locaux.org/bdf/docs/bip-3619-1_manifeste_pactes_locaux.pdf

² Pierre Calame, Essai sur l'économie, éditions Charles Léopold Mayer, Paris, 2009, 608 p.

³ 2001 – ECLM Des alliances pour des territoires innovants et solidaires. <http://www.eclm.fr/bdf/ouvrage-57.html>

⁴ Cahier de propositions, 2004. Bilan de 7 ans d'expérience, coordonné par Martine Theveniaut et Alain Laurent. http://pactes-locaux.org/bdf/docs/cahier_pactes_locaux1.pdf

- ❖ Il n'existe pas de collaboration efficace entre les différentes échelles de gouvernance, crispées sur des mandats interprétés de façon restrictive ou, au contraire, inapplicables faute de moyens.
- ❖ **La société civile** ne réussit pas à dépasser les spécialisations, les catégories et les compartiments pour s'organiser, interpeller, proposer et influencer effectivement le cours des choses.
- ❖ Le fossé entre **les partis** de gouvernement et la population s'accroît. L'action publique suscite une défiance croissante. L'état est affaibli par des majorités fragiles, l'absence d'une vision politique de moyen-terme. L'esprit de service public s'amointrit et l'intérêt collectif cède le pas devant de multiples intérêts particuliers.
- ❖ **La décentralisation** n'est pas portée par un projet politique clair qui la rende compréhensible, attractive et capable de mobiliser les énergies. Malgré des avancées localisées, les réformes de fond ne passent pas et les écarts entre les territoires se creusent.
- ❖ **Les résistances institutionnelles et catégorielles au changement** se renforcent du fait de la volonté de préserver des acquis. Les transformations de fond sont de plus en plus soumises aux groupes de pression et aux clientélismes. L'écart entre la réalité et les normes et procédures s'est approfondi. Les nouvelles formes de fragmentation sociale restent non traitées dans leurs interdépendances, ce qui empêche de rechercher des solutions durables.
- ❖ **La globalisation économique est découplée de son ancrage terrien**, les ressources naturelles, le recyclage écologique, les chaînes du vivant, et conditionne la vie au quotidien. Elle profite de la carence de propositions de développement endogène venant d'états affaiblis, occupe une place démesurée, sans résistance cohérente sur le terrain, et vide ce même terrain de ses emplois.
- ❖ **La représentativité des organisations** conçues dans l'après-guerre est très affaiblie. L'abstentionnisme, l'extrémisme, le recours à la violence et la judiciarisation des dysfonctionnements gagnent partout du terrain, du fait de l'absence de médiations sociales appropriées et de l'essoufflement d'un dispositif éducation-formation dépassé par les enjeux sociétaux.
- ❖ Un nombre de plus en plus grand de personnes, parfois des filières entières, vivent dans la précarité, l'incertitude des lendemains, aggravant les risques de **l'exclusion sociale**. Leur parole n'est pas prise en compte pour contribuer à la résolution des problèmes dont ils subissent pourtant les conséquences.
- ❖ **Le tissu associatif**, voiture-balai des dégâts sociaux, est malmené par asphyxie financière, déni d'efficacité, manque de reconnaissance et, de manière générale, méconnaissance de son rôle d'amortisseur et de traitement des si tristement célèbres, mais réelles, « fractures » sociales.

Au fond, sept ans après leur Manifeste, les mêmes causes produisant les mêmes effets, les carences constatées restent – malheureusement – d'actualité en 2005. L'inventivité des promoteurs d'expérimentations socioéconomique et la revendication des exclus sont « happées » par les systèmes qui les montent au pinacle de la « la belle pratique » (la cathédrale dans la morne plaine) ou les transforment en procédure, inversant ainsi la charge de la preuve (de pertinence) qui met les prétendants en poste de demandeur de moyens publics. Deux enseignements collectifs peuvent être tirés de cette phase d'apprentissage :

- ✓ **La poursuite du bien commun n'est pas l'apanage des autorités publiques.** Aujourd'hui, le terme de « société civile » désigne de nouveaux acteurs sociaux qui partagent l'intention et la responsabilité de ce bien commun. Issus de tous les collèges socioprofessionnels, milieux et de multiples sensibilités politiques ou confessionnelles, ces acteurs de la société civile sont, bien souvent, au service de la cohésion territoriale, du fait de leur attachement aux lieux où ils vivent, qu'ils en soient natifs ou adoptifs. Ces habitants agissent dans une approche territoriale de proximité, souvent inscrite dans une perspective de transformation sociale, à des distances qui vont du proche au très lointain, sur les thématiques les plus variées.
- ✓ **La question de l'organisation et de la stratégie collective se pose de manière cruciale pour sortir de cette ornière.** Dans un contexte de relative abondance, les acteurs (dont nous faisons partie) ne réussissent pas à franchir les obstacles vers la mutualisation des moyens et la mise en œuvre d'une responsabilité partagée : celle d'atteindre un résultat tangible au bénéfice des personnes et situations précarisantes.

À partir de 2005, les priorités se concentrent sur le changement d'échelles.

Comment franchir le cap du prototype à la petite série ... en gardant le cap sur la finalité de refonder l'économie à partir du territoire ? En 2005, le collectif se constitue en association. Une fois les idées claires, et avec le savoir faire constitué, le faire savoir devient une nécessité. Mais comment communiquer sur l'essentiel ? Le moment est venu de contribuer, non seulement au débat et aux recherches, mais aux solutions publiques de portée générale. Le collectif reste de taille modeste, horizontal et multiculturel. Il est à présidence tournante. En fait, chaque membre est une porte d'entrée vers des réseaux thématiques, des collèges d'acteurs ou des territoires qui portent des pactes locaux ou régionaux (qu'ils en portent ou pas le nom). L'objectif de l'association est de **“promouvoir, consolider, améliorer, relier toutes les formes de coopération qui se préoccupent d'ancrer le changement dans son environnement territorial et humain”**. Les domaines d'intervention de l'association, dans les faits, sont fonction de l'expertise d'usage des membres actifs, “praticiens en recherche” : la cohésion sociale, le développement durable, l'économie solidaire, le dialogue social territorial, la participation démocratique.

**«Faire pacte» c'est peut-être simplement se déclarer capables, collectivement, de s'organiser pour trouver des réponses aux besoins que l'on rencontre.
C'est, ensuite, s'engager dans l'action. Finalement, les Pactes Locaux préfigurent une forme de travail collectif pour la société actuelle et future.**

2. Expérimentations, actions

2.1 - La Maison de la Citoyenneté mondiale de Mulhouse

Contact : Alliance Rhin-Supérieur Oberrhein - Maison de la Citoyenneté Mondiale (MCM-ARSO)20, rue Paul Schutzenberger 68200 Mulhouse Email :

Site <http://109.sangneuf.free.fr/>

Courriels : mcm.arso@wanadoo.fr et r.winterhalter@wanadoo.fr

Au départ, l'engagement humain et politique de Roger Winterhalter, avec Brigitte Carraz.

Roger est un militant né de la guerre d'Algérie. Envoyé « *pour y établir l'ordre...j'ai rencontré le désordre, la haine, la torture. Ceci m'a amené à prendre fait et cause pour le combat de ce peuple pour l'indépendance, la liberté, le droit au respect. Et c'est ainsi que j'ai compris que les affaires du monde sont les affaires de tout le monde. Depuis cette époque, je milite, je me bats avec mes moyens et mes limites* ». Élu autogestionnaire durant 24 ans à la mairie de Lutterbach, dans une Région conservatrice, il témoigne que « **avec peu de moyens et avec le pouvoir que l'on se donne, on peut faire des choses** ».

Brigitte met, de 1980 jusqu'à sa retraite en 2009, tout son savoir-faire de travail social au service de la construction de réponses collectives aux problèmes de la précarité. Son rôle de mise en mot et en relations constructives avec les pouvoirs et institutions locales est déterminant pour obtenir des résultats concrets : ceux qui parlent d'eux-mêmes, car ils répondent à des besoins essentiels des concernés.

La Maison de la Citoyenneté Mondiale est inaugurée le 19 avril 2002. C'est « *un lieu qui favorise l'expression, libère les énergies, contribue à l'émergence d'un nouvel imaginaire collectif* ». Son activité repose sur quatre orientations principales : l'action citoyenne, la société multiculturelle, les solidarités internationales et l'économie solidaire - 82 m² – où de nombreuses petites associations sont hébergées et s'essayent à vivre ensemble. Pas toujours facile quand les problèmes financiers sont récurrents ! La MCM met en relation les personnes qui ont une idée, un projet, avec l'existant. Elle est donc partenaire d'un grand nombre de structures alsaciennes. Les relations avec elles sont plus ou moins actives, parfois très étroites, comme le Mouvement National des Chômeurs et Précaires, ou Solidarités nouvelles avec le Chômage. Le principe de base est toujours le même : la personne accompagnée porte sa démarche. Elle évite de refaire ce qui existe déjà. Elle se concentre sur les questions qui n'ont pas encore trouvé de réponses. Sage attitude qui est, peut-être l'une des raisons du développement de ce panel de réponses complémentaires : se nourrir, se loger, se déplacer, travailler, expérimenter d'autres façons de vivre et d'échanger, à la fois vitales ... et solidaires. En Alsace, le réseau d'entrepreneurs de l'insertion par l'activité économique compte 134 structures d'insertion sous différents statuts et 10 328 salariés en 2008.

Exemples d'activités en cours (en juin 2010)¹ :

La Couverture vivante pour la paix : Rizlen Lahrach, étudiante est actuellement stagiaire à la MCM. D'abord « *spectatrice, elle est agréablement surprise. C'est un bon système pour s'entraider, se booster* ». Chaque personne précaire réalise un petit carré en tissu et y écrit son appel à la paix. Rizlen fait lire et écrire des femmes du Maroc, d'Algérie, de Turquie, d'Egypte, d'Iran, dans cette perspective. C'est un espace de dialogue entre femmes, où l'on ne parle qu'en français. Cette couverture circule dans le monde entier.

Mireille Gigante a ouvert le 25 novembre un Magasin pour rien. Roger et Brigitte avaient visité le magasin ouvert par Rudi Eichenlaub à Fribourg. Ils constataient que tout le monde n'y allait pas, car c'était très alternatif. Celui de Mireille est ouvert à tout citoyen, riche ou pauvre. Celui-ci a le droit de prendre trois objets gratuitement. Beaucoup ont encore du mal à comprendre la gratuité. On peut aussi apporter des objets. Appel est lancé aux Alsaciens pour qu'ils se débarrassent de leur superflu en bon état, pour donner une seconde vie aux objets. Puisque ça n'aurait plus servi, c'est dépouillé de valeur monétaire. Et on recycle. C'est une

¹ Fiche d'expérience http://aloe.socioeco.org/article964_fr.html : compte-rendu du Voyage apprenant à Mulhouse, juin 2010 http://aloe.socioeco.org/page74-projet_fr.html

façon de réfléchir comment on passe d'une société de consommation à une société de circulation des biens. Tout n'est pas monnayable. Et cela crée des occasions entre des gens qui ne se seraient jamais rencontrés sans cela. C'est aussi un sourire avant de sortir et de l'humour ! Souvent, un vigile se tient à la sortie, un grand Sénégalais, Pape Madiaw Dieye, pour s'assurer que les gens ont bien pris quelque chose... ! Il a fallu débattre avec un groupe de SOS Chômeurs, qui voulait faire pareil, en payant. Un gros débat dit Roger !

La Mutuelle solidaire est présentée par Chantal Lacker, qui travaille par ailleurs au Pôle Emploi. Inédite, ambitieuse, c'est une démarche expérimentale, qui repose à la fois sur la réflexion et sur l'action. Elle a démarré le 22 janvier 2009, à Mulhouse avec 14 personnes fondatrices. C'est quasiment une formation-action qui vise au moins 2 objectifs, grâce à la mixité sociale : Lutter contre la pauvreté monétaire par un partage d'une part, travailler ensemble sur la notion de besoin et la priorisation de ces besoins. Elle révisé le regard sur la pauvreté et sur les personnes qui la vivent pour les « *riches en santé, en travail...* ». Pour les « *pauvres en argent* » c'est sortir du sentiment de honte le plus souvent vécu et se réapproprié leur propre vie.

Pour que tous les humains jouissent du niveau de vie des Américains, il faudrait les ressources de 6 planètes-Terre ! Ce n'est ni possible, ni souhaitable. Il faut réfléchir à notre mode de vie, sortir du paradigme de la rareté et se situer dans le paradigme de l'abondance éradiquerait la pauvreté.

Pour que la solidarité ne soit pas une incantation, mais une pratique. « *Aujourd'hui plus que jamais il ne s'agit plus de se contenter de nous pencher sur le triste sort de l'autre, de l'étranger, de se mettre à son niveau. Il s'agit plutôt de se remettre à sa hauteur ; de lier les solidarités d'ici (avec celles et ceux qui nous sont proches) aux solidarités d'ailleurs (avec celles et ceux qui viennent ici ou vivent ailleurs) ; d'ouvrir les frontières et les cœurs ; de partager le pouvoir, l'avoir et le savoir. C'est peut-être cela la solidarité où l'on apprend ou réapprend à se serrer les coudes au lieu de jouer des coudes. C'est peut-être cela la vie, qu'on perd souvent à force de vouloir la gagner. Alors... arrêtons d'en parler et faisons-le* ».

Roger lance « l'appel du 18 novembre » dans la revue « le Colibri » du mois de février 2011¹. Ce jour de l'an 2009, la Maison de la Citoyenneté Mondiale de Mulhouse a organisé un Forum transfrontalier et participatif, dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire avec, pour objectif, d'étendre la question à l'économie distributive.

« Être solidaire ici et là-bas, était en fait le thème fédérateur. Et c'est ainsi que dans un premier temps, nous avons abordé au cours d'une table ronde la question d'actualité qui consiste à nous rendre compte que ce qui nous arrive actuellement en France et... dans le monde n'est pas une crise, ni une panne, mais la faillite d'un système basé sur l'appât, l'obsession du gain, la spéculation, l'exploitation de l'autre, la réduction de l'être humain à un rôle de facteur de production avec (pour les plus généreux) la possibilité de distribuer une partie du surplus (en fait des miettes) aux plus pauvres !!! Cette mise en condition nous a permis de démarrer des Ateliers véritablement participatifs qui ont non seulement donné la possibilité à des économistes, des porteurs de projets, mais également à des chômeurs, à des personnes en situation de précarité (en fait une véritable mixité sociale) de se retrouver, de manière conviviale, participative. Les uns et les autres ont pu présenter leurs expérimentations, leurs projets. Les Ateliers reprenaient des thèmes, somme toute, assez classiques mais néanmoins existentiels, tels que : l'emploi, la monnaie, comment se loger, se nourrir, s'habiller. Les débats

¹ www.lecolibri.org/

étaient passionnés et... passionnants. Les intellectuels étaient parfois surpris par les réactions spontanées des chômeurs. Mais en définitive, les uns et les autres se sont rencontrés, ont tenté et souvent réussi à s'écouter pour mieux se comprendre et se sont donné envie de poursuivre ensemble la réflexion et... les expérimentations en cours ou à venir.

Mais... mais... me direz-vous, quel rapport avec l'économie distributive ? Eh bien, figurez-vous, qu'en y regardant d'un peu plus près, on s'est rendu compte que dans toutes ces initiatives, il y a une véritable pratique qui consiste à partager les responsabilités : les monnaies complémentaires, qui restent certes complémentaires mais permettent néanmoins de nous ouvrir, de nous approcher vers l'idéal d'une monnaie universelle véritablement distributive qui s'annule quand on s'en sert ; le Magasin pour Rien est l'illustration parfaite que l'abondance, la distribution gratuite peuvent exister ou sont possibles ; la rénovation des logements par et pour des personnes souvent exclues de la société, démontre que la propriété d'usage peut devenir réalité ; le lancement d'une petite expérience de prêt solidaire a permis de constater qu'il existe des personnes qui acceptent de mettre dans un pot commun des sommes d'argent et de les prêter, sans intérêt, à d'autres.

Certes, on est encore loin d'un monde où chacune et chacun peut bénéficier d'une Allocation Universelle (un ticket pour la vie) ; où l'on met en place un service pour l'exécution des travaux pénibles (plutôt que des les réserver aux précaires) ; et où existe la libre initiative qui permet à chacune et chacun d'acheter ce qu'il veut avec son argent, sa monnaie distributive.

Et... pourtant... en y regardant de près, j'ai l'impression qu'on s'y approche, lentement mais... sûrement : Parce qu'on y croit, parce qu'on est persuadé que face à une société où les uns gèrent l'abondance, alors que les autres vivent dans la précarité et l'exclusion, c'est le seul moyen, c'est la seule chance qui nous est offerte de VIVRE ENSEMBLE.

Voilà pourquoi ENSEMBLE, nous avons lancé cet Appel du 18... Novembre, qui consiste à dire, à décréter, à hurler sur la place publique : luttons ensemble ! résistons ! expérimentons ! démontrons à l'usage que le lien est plus important que le bien ! et... que l'économie ne peut, ne doit pas être solitaire, mais solidaire et surtout distributive ».

2.1 Les Groupements d'employeurs préparent les conditions de l'emploi de demain.

CRGE (Centre de Ressources des Groupements d'employeurs)

60-68 avenue Carnot, 86000 Poitiers

Courriel: crge@wanadoo.fr Site internet : www.crge.com

Prenons maintenant l'exemple, très différent, de cette forme de pacte local qu'est le groupement d'employeurs (GE). Il résulte d'une loi de 1985, pour soutenir le secteur agricole qui perdait alors beaucoup de ses travailleurs permanents. Il faut se rappeler que les relations entre employeurs et employés étaient très tendues. L'organisation du travail dans l'élevage était encore dictée par le rythme solaire des saisons : 12 heures par jour, pas de paiement des heures supplémentaires, pas d'ancienneté ! Les salariés de l'agriculture voyaient le GE d'un mauvais œil, comme une précarisation de l'emploi permanent, une brèche dans le CDI. Des personnalités d'engagement qui affirment qu'il est possible de travailler ensemble sont à contre-courant ! France Joubert, secrétaire régional de la CFDT est l'un d'eux. Il accompagne l'ancrage et la promotion des GE, du local à l'Europe, jusqu'à aujourd'hui. Et c'est sans doute l'un des cycles d'innovation territoriale les plus aboutis dans le réseau des Pactes Locaux.

Depuis la loi de 1985, un GE est une entreprise fondée, sous statut associatif, par d'autres entreprises en vue de partager le temps de travail de salariés mis à leur disposition. Il répond à

deux types de besoins : les besoins partiels en compétences (partage de secrétaires, d'infographistes, de comptables, d'ergonomes, etc.) et les besoins ponctuels récurrents en main d'œuvre opérationnelle (partage d'ouvriers de production, partage saisonnier, etc.). En ces temps de crise, c'est un excellent moyen de développer l'emploi. Il permet à l'entreprise d'améliorer son fonctionnement tout en offrant une stabilité d'emploi aux travailleurs mutualisés. Il ne s'agit ni d'intérim (pas de but lucratif, contrat de travail classique, planification) ni de sous-traitance. 5065 Groupements d'Employeurs en France totalisent près de 34600 salariés pour un total de 700 millions de chiffres d'affaires. Ils sont implantés dans toutes les professions, publiques et privées.

L'innovation organisationnelle enfermée dans la marge.

Comme d'autres outils concrets pour l'emploi, le GE fait partie de ce qui est identifié comme relevant du dialogue social territorial. Au fond, le DST c'est tout ce qui ne rentre pas dans les cadres de référence du dialogue social issu des luttes et des compromis sociaux des deux derniers siècles. Comme les Groupements d'employeurs eux-mêmes, le concept du DST a trouvé en Région Poitou-Charentes un terreau favorable, avant même de donner lieu à un Rapport du CESE en 2009¹. Il établit un inventaire très significatif « des besoins récurrents de dialogue social territorial sur les thèmes comme (sans exhaustivité ici) : GPEC et sécurisation des parcours professionnels, formation professionnelle, emploi, restructurations, mutations et mobilités, aménagement du territoire et transports, conciliation des temps, santé au travail, égalité professionnelle, lutte contre les discriminations, ou encore appui au dialogue social, en particulier dans les TPE/PME, en favorisant la création de crèches interentreprises, de chèques restaurant, d'activités sociales et culturelles, voire de CHSCT. Bref tout ce qui résulte des mutations en cours et reste un parcours d'obstacles pour entrer dans le droit commun !

« **La résolution des problèmes concrets** » est à mettre à l'actif de l'esprit du dialogue social territorial. « *La logique de projet qu'il mobilise, opérationnelle et innovante, permet des réponses au cas par cas, sans a priori trop important sur les conditions de la structuration du dialogue, les acteurs se concentrant sur ce qui permet d'avancer ensemble, dans la recherche de solutions d'intérêt général. Il facilite la connaissance réciproque des acteurs, permet de dépasser certaines postures, facilite les relations de confiance et peut favoriser ensuite la conclusion d'engagements contractuels et une meilleure répartition des actions et une mutualisation des financements de façon intéressante et souvent efficace* ».

Au passif, un double constat de carence est dressé : « *une territorialisation sans dialogue social préalable provoque des dysfonctionnements* ». Le principe économique standard de concurrence est « *inopportun (...) car il est inefficace de continuer à distinguer, voire d'opposer, questions économiques et questions sociales* » à cette échelle territoriale de petite maille écrit le rapporteur, Jean-Louis Walter.

L'atypique sort-il de la marge pour fabriquer de la norme ? Hélas, non pas encore ! Jusqu'à aujourd'hui, et malgré des politiques européennes favorables, la décentralisation, la réforme de l'Etat territorial, rien n'a réussi à « *infléchir la situation de façon directe et importante. Le dialogue social territorial reste dans le supplétif* » écrit JL Walter. Ne laissant pas espérer une solution rapide vers un droit commun en prise avec les réalités, tant les résistances sont vives, **il propose la voie méthodologique pour avancer** : « *mieux appréhender les freins et les leviers*

¹ « Réalité et avenir du dialogue social territorial ». Avis du Conseil Economique, Social et Environnemental sur le rapport présenté par Jean-Louis Walter au nom de la section du travail. Adopté à la séance du 7 juillet 2009 par 102 voix contre 11 et 41 abstentions.

tout au long de la construction du projet ainsi que les facteurs favorisant sa réussite ». C'est l'une des conclusions de la mutualisation d'expériences réalisée par les Pactes Locaux entre 2007 et 2009 pour préparer le Forum de Globalisation des Solidarités qui se tenait en Europe, en avril 2009.

Mieux vaut « **partir des acteurs de terrain et de la réalité concrète, des besoins, des aspirations et des ressources humaines d'inventivité plutôt que de partir des institutions, des logiques de pouvoir et des visions fragmentées et orientées, pour... remettre l'économie dans le bon sens et à sa juste place** »¹. Un enseignement de cette expérimentation est qu'un cycle d'innovation territoriale n'est pas linéaire. Il est jalonné de franchissements d'obstacles. Il faut mener de front une politique de la preuve par l'exemple, continuer la marche sans attendre des autorisations, augmenter son pouvoir d'action, garder une longueur d'avance, entretenir en continu une capacité d'autonomie, avec l'espérance d'un possible effet en retour qui stimule les institutions à réviser leurs modes d'action et à ouvrir la négociation sur le bien-fondé lui-même des cadres appropriés aux conditions du travail et de l'emploi du 21^{ème} siècle !

Depuis 1999, date de sa création, le premier Centre de Ressources des GE de Poitiers a négocié deux contrats de plan successifs Etat- Région, avec des majorités de droite puis de gauche. Il a responsabilisé les partenaires sociaux sur le développement des territoires, le suivi des parcours professionnels tout au long de la vie, l'économie coopérante et le développement durable sur le versant de l'emploi. En 2010, la convention pluriannuelle signée par le CRGE en même temps que dix autres entreprises (notamment de la filière bois) vise à « *accompagner les mutations économiques, sociales et environnementales des entreprises* » de la région. L'ancrage européen des centres de ressources s'est poursuivi, sur la base horizontale de relations de territoire à territoire. **Le GE est le circuit court de l'emploi** et un instrument de la politique de flexicurité. La Confédération européenne des Associations de PME (CEA-PME) s'en est saisie en 2009 pour systématiser un mode de transfert approprié qui reconnaît la diversité comme atout. En décembre en 2010, à Lintz, le transfert du « modèle GE » inspiré de l'exemple français dont la référence est Poitiers) est engagé dans le contexte autrichien. « **Pour être novateur, il ne suffit pas de « déplacer les chaises longues sur le Titanic !** ». Il faut ouvrir une porte et trouver le bon compromis entre « *le cadre et la charnière* ». *Comment ? par la coopération entre institutions et réseau* ». Aujourd'hui, il existe des CRGE dans 10 régions, en France et en Europe, et un Centre Européen depuis 2008, basé à Brussels, dont France Joubert est le président². Le bilan d'étape a été marqué en novembre 2010, à Poitiers, à l'occasion des 10 ans du CRGE, par un évènement européen, une publication d'histoire du temps présent qui reconstitue le parcours et un film d'interview sur le vécu du travail en temps partagé ... pour le 21^{ème} siècle.

2.3 La remise en marche des leçons apprises dans un nouveau cycle de Voyages Apprenants.

¹ 2009 Capitalisation du premier cycle de Voyages Apprenants (préparation Forum Lux'09 en français, et en anglais http://pactes-locaux.org/bdf/docs/capitalisation_7pages_-lux_09.pdf capitalisation_7pages_lux-pl-eng.doc Contribution au Livre Vert de la Commission Européenne en faveur d'une politique européenne de cohésion territoriale. - http://pactes-locaux.org/bdf/docs/contribution_pactes_locaux_livre_vert_19_02_2009.pdf Contribution au Livre Blanc du Comité des Régions sur la Gouvernance multi-niveaux http://www.pays.asso.fr/IMG/pdf/Livre_blanc_du_Comite_des_Regions_-_Contribution_AFPF_-_Pactes_Locaux.pdf 2011 Quick Survey "European Platform against Poverty" The fight against poverty can be radically transformed if we adopt an approach that comes from individual and collective human resources. http://www.pactes-locaux.org/bdf/docs/quick_survey_p_actes_version_finale.pdf

² Voir fiche d'expérience sur le site http://aloe.socioeco.org/article898_fr.html ; www.cрге.com/

Les résultats du premier cycle des Voyages Apprenants préparatoires à Lux'09 ont formalisé un diagnostic partagé et fait des propositions sur : « *comment remettre l'économie dans le bon sens* ». Un second cycle s'est engagé en juin 2010 à Mulhouse, pour illustrer les potentiels d'une approche ressource de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, lors de la Journée organisée sur ce thème au Comité des Régions et lancer les P'ACTES comme un collectif européen de ressources. Du dire au faire, cette rencontre vérifie qu'il est possible d'inscrire la solidarité dans des réponses concrètes aux besoins essentiels ; de transformer des convictions politiques et des valeurs éthiques dans des actes de résistance et d'entraide ; de restaurer les droits fondamentaux localement – avec ceux qui sont proches – et de les relier avec des solidarités d'ailleurs. Des personnes d'engagement, par leur action déterminée, agrègent les initiatives dans une approche de co-construction collective, faisant vivre durablement un espace commun, la Maison de la Citoyenneté mondiale ». Ensemble, ils entretiennent le désir de faire les pas d'après.

En février 2001, le cycle se poursuit à São Brás de Alportel au Portugal, accueilli par l'Associação In Loco¹.

Associação In Loco, cofondatrice d'ANIMAR, l'association-réseau portugaise pour la promotion du développement local) Avenida da Liberdade, 101 8150-101 São Brás de Alportel Portugal geral@in-loco.pt ; www.in-loco.pt

Après la chute de la dictature en 1974, des personnes de conviction et d'expérience, dont Alberto Melo et Maria Priscila Soarès font partie, s'engagent dans la démocratisation de leur pays, quittent le Nord pour un territoire d'arrière-pays rural, l'Algarve qu'ils ne connaissent pas et qui devient leur lieu de vie. Leur travail d'enquête produit un diagnostic initial, des opportunités de moyens et une petite équipe soudée par ses valeurs et ses apprentissages. Les conditions d'autonomie et de créativité sont réunies pour mettre en œuvre concrètement une approche recherche/action territoriale, intégrée et participative, formalisée peu à peu, adaptée à différents contextes par la suite. Sur la longueur du temps – plus de 20 ans – le choix d'inscrire les projets dans une dimension collective d'apprentissage et d'appropriation a produit des résultats – et quantitatifs, et qualitatifs – qui « font boule de neige », permettent aux porteurs de projets accompagnés de gagner en autonomie dans la réponse à leurs propres besoins, de fixer des jeunes et des entreprises sur place. Ces résultats mettent In Loco en mesure de se réaliser à plus grande échelle (de 4 villages à la région de l'Algarve et du Sud Alentejo) et d'obtenir une reconnaissance institutionnelle qui perdure jusqu'à aujourd'hui.

In Loco est un aménageur citoyen performant.

Nous avons vérifié que cette façon de faire constitue un cadre approprié à la résolution de problèmes d'emploi, d'organisation de services locaux, de gestion associative de fonds publics, de créations d'activités et d'entreprises, avec comme effets « immatériels » la revalorisation de la culture des lieux et de la vitalité démocratique d'engagement dans la vie sociale. Dans un contexte aujourd'hui moins favorable, l'Association se pose la question d'un modèle économique viable pour continuer d'agir dans continuité de ses valeurs et transposer au mieux ses acquis. Des membres d'In Loco ont investi le budget participatif pour reprendre l'initiative

¹Compte-rendu du Voyage apprenant à Mulhouse, juin 2010 http://aloe.socioeco.org/page74-projet_fr.html et fiches d'expériences http://aloe.socioeco.org/article979_fr.html ; http://aloe.socioeco.org/article941_fr.html .

sur les méthodologies de la participation politique. Ils construisent une expertise d'usage dans des territoires de taille modeste au Portugal, pour des plans de cohésion sociale locale d'une part ; ils s'impliquent dans la mise en réseau international de ces expériences de budget participatif d'autre part. Ils légitiment et outillent ainsi pédagogie de la participation démocratique dans différents contextes, notamment urbains et interculturels avec des migrants.

Dans le contexte de l'effondrement de systèmes dictatoriaux de l'autre côté de la Méditerranée, nous sommes confirmés dans la justesse de notre engagement, à partir des territoires vécus, leurs contraintes et leurs ressources : partir des réalités et des ressources sert

- au **rétablissement de fonctionnements démocratiques.**
- à **l'économie réelle au service de réponses concrètes** aux besoins essentiels des habitants de ces territoires.
- à **s'ouvrir et se relier, horizontalement, apprendre les uns des autres, constituer la boîte à outils de ces transformations, s'organiser car c'est l'union qui fait la force.**

Comment la volonté des peuples peut-elle construire des formes d'organisation moins aliénantes par des voies pacifiques ? Cela ne résulte pas d'une génération spontanée, mais d'apprentissages collectifs !

3. Propositions.

❖ Une redéfinition du territoire pour rapprocher les points de vue.

- ✓ élaborée sur la base d'expériences concrètes dans une approche transversale qui croise « *la participation démocratique* » (car on ne peut pas réussir des transformations aussi profondes sans les gens) et « *l'ancrage territorial d'une autre économie* » car le territoire est un ensemble de relations formant des systèmes d'action concrets... et complexes !
- ✓ un processus qui fait consensus et s'inscrit dans l'agenda citoyen des prochaines rencontres (en Asie en 2013)

Définition du territoire :

« Le terme a des significations différentes, selon les cultures et les langues. Pour nous le territoire, c'est un système d'action à base géographique où s'organisent des relations sociales, culturelles, économiques :

- *entre des habitants qui partagent des patrimoines, un vécu et les destinées d'un même espace hérité et en devenir (natifs, adoptifs, migrants, visiteurs...) ;*
- *entre des organisations aux fonctionnalités multiples (entreprises, collectivités, états, réseaux d'entraide, filières etc....) ;*
- *entre ces personnes et ces organisations avec un environnement biogéographique donné,*
- *entre toutes ces composantes et des ensembles plus vastes (macro) ou plus petits (micro)*

Ces relations territoriales (dont les bases "locales" peuvent être différentes selon la nature de la relation interpersonnelle considérée) sont nécessairement ouvertes sur l'extérieur. Car, dans le monde d'aujourd'hui, les interdépendances se sont multipliées. La résolution de problèmes aussi concrets que l'habitat, l'alimentation, l'aménagement, les infrastructures, les services, l'emploi, l'usage raisonné des ressources naturelles, la répartition des moyens disponibles, etc. doivent tenir compte :

- des contraintes et des atouts d'une production et d'une distribution des biens et des services mondialisées ;
- des insuffisances actuelles de la gouvernance internationale pour gérer, de façon équitable et efficace, les ressources naturelles et culturelles (biens communs planétaires, valeurs partagées) et les flux de toute nature de façon appropriée à la diversité des situations (écosystèmes, métropoles surpeuplées, territoires fragilisés, etc.) ;
- et des nouvelles articulations et formes d'organisation (institutionnelles, économiques, sociales mais aussi transversales, financières, fiscales, techniques etc.) que la gouvernance territoriale doit créer ».
(Forum international préparation Tokyo, nov. 2009. http://aloe.socioeco.org/page71-projet_fr.html)

❖ **Une économie territoriale coopérante est le principal potentiel de la lutte CONTRE la pauvreté et POUR le développement durable.**

- ✓ **Des réponses aux besoins essentiels existent déjà** (emploi, alimentation, développement local durable, culture, financement, services locaux, transports, citoyenneté)... Ces innovations socioéconomiques et démocratiques et organisent les solidarités. Elles sont territorialisées, ancrées dans leur contexte, avec des jalons de résolution de problèmes, des outils et méthodes appropriés, acquis à l'expérience et dans la durée.
- ✓ **Elles agissent déjà comme levier de l'économie locale et témoignent ensemble d'un potentiel considérable.** Sous différents statuts juridiques, marchand et non marchand, ces organisations réussissent parce qu'elles se basent sur la confiance. Elles quittent l'économie du seul profit lucratif, produisent et réinvestissent les bénéfices sociaux, matériels et immatériels, génèrent un capital social territorial qui ne peut pas être abusé comme les bénéfices privés le sont dans la sphère financière en ce moment.

Plaidoyer pour refonder l'économie à partir du territoire, inscrit dans le projet européen depuis 2009.

Les P'ACTES considèrent le développement local durable comme une issue par le haut de la crise actuelle, à certaines conditions :

- *Une stratégie conçue et appliquée en vue d'obtenir des réponses concrètes aux problèmes essentiels qui se posent au quotidien : gestion des ressources communes, activités et emplois, conditions de vie et services, dans une perspective d'ouverture et d'articulation solidaire entre les territoires.*
- *Une stratégie inscrite dans une perspective de moyen et long terme d'intégration dans le droit commun, des réponses locales et régionales (interactions territoriales et coopérations).*
- *La responsabilité partagée est son principe directeur. La Gouvernance multi niveaux son instrument. Elle inclut la société civile organisée comme partie prenante dans la conduite d'action, en tant qu'acteur collectif de l'économie réelle et de la gouvernance territoriale.*
- *Une stratégie multi-fonds dans un cadre programmatique facilitateur, des règles d'application simples et transparentes.*
- *Des objectifs de résultats définis par des indicateurs quantitatifs (combien) et des indicateurs qualitatifs (comment) tels que : satisfaction des besoins essentiels dans l'économie réelle; qualité du vivre ensemble; résilience; vitalité démocratique et culturelle; diminution de la dépendance énergétique, alimentaire ou financière exogènes. »*

- ✓ **Le partenariat avec les autorités locales et régionales est indispensable à la recomposition de réponses viables et équilibrées.** La question essentielle qui réunit les gouvernements locaux et les habitants est d'améliorer le bien-être des membres de la communauté et prendre les décisions et les mesures aptes à améliorer ce bien-être et à faire croître la valeur sociétale globale. Mais, souvent, les autorités locales et régionales ne reconnaissent pas les habitants comme leurs partenaires naturels dans la gestion des biens communs. À cause de cela, beaucoup de talents locaux et d'expertise sont perdus. Et bien que des moyens publics considérables soient consacrés aux politiques sociales réparatrices, elles n'atteignent pas leur cible d'élimination de l'exclusion.

❖ **Les nouveaux leviers démocratiques du dialogue à multi-niveaux.**

- ✓ **Assumer sa part de responsabilité et contribuer à transformer le système, c'est apprendre à devenir partenaire, se conforter mutuellement dans la légitimité et produire ensemble.**

C'est aussi tenir compte de ses forces pour se positionner et admettre que chaque composante de la réponse ne peut réussir à elle seule. C'est s'organiser. La démarche des P'ACTES développée avec ses pairs est maintenant reconnue par ces pairs. C'est un espace de dialogue à multi-niveaux en recherche des leviers démocratiques pour rendre l'idée et la pratique de pactes territoriaux, locaux et régionaux, compréhensibles et applicables à différents contextes.

Deux objectifs complémentaires :

*« - s'organiser et devenir un collectif de ressources permanent, mutualiser l'expérience en apprenant les uns des autres (éducation populaire), transmettre leurs enseignements, multiplier le nombre de ceux qui les utilisent, se renforcer et s'affirmer ensemble.
- exprimer une voix collective, indépendante, de plaider auprès des institutions européennes, nationales, régionales et locales, de façon à fournir aux uns et aux autres le moyen de consulter la société civile collectivement constituée au sein des P'ACTES. »*

- ✓ **Créer les conditions pour apprendre les uns des autres.** Trouver des solutions concertées, viables et pérennes n'a jamais été aussi difficile. Dans ce contexte inédit, le chemin d'une approche territoriale intégrée doit être rendu praticable et balisé : le « voyage apprenant » est un outil pour mieux faire. C'est une mise en relations « entre pairs » sans jugement ni évaluation en surplomb qui réunit élus, entrepreneurs, habitants, syndicalistes, administrations, associations, chercheurs. C'est un dialogue « in situ », structuré en trois temps : « j'illustre/je débats/je propose » (mieux que « je sais/j'explique/vous faites ! »). Il vise à chercher une meilleure compréhension mutuelle des logiques d'action des uns et des autres. C'est un état d'esprit qui cherche les complémentarités, l'outillage des coopérations à multiples niveaux pour **des pactes territoriaux, locaux ou régionaux.**
- ✓ **« La preuve par l'exemple » : une politique systématique de mutualisation tournée vers l'amélioration de l'action et l'affirmation d'une société civile qui s'organise.** Les exemples abondent, mais les enseignements de portée générale ne sont pas collectés de façon systématique, ce qui entretient l'idée d'une incapacité de mener concrètement les changements indispensables.

Une conclusion du « Forum de l'économie solidaire asiatique » est que « *la dimension pratique à travers le partage d'expériences et les études de cas est la contribution la plus importante de la réunion de Tokyo (novembre 2009) : expériences régionales ou nationales de l'UE, des Philippines ou la Corée ; nombreuses histoires de Malaisie, Inde, Népal et Japon ont ajouté des réflexions sur des modèles et des expériences. **À long terme, nous devons élaborer un cadre pour la documentation, l'analyse et les leçons apprises.** L'apprentissage de la méthodologie utilisée par les Pactes Locaux nous servira pour le développement du voyage apprenant au niveau local, intégrant la gouvernance locale et la démocratie, l'empowerment des citoyens locaux, le développement local, car il s'agit d'une approche globale plutôt que fragmentaire ».*

- ✓ **Le travail de terrain lui-même doit être accompagné de recherches scientifiques (et académiques et autonomes) sur l'économie territoriale** pour comprendre correctement **les cycles économiques locaux**, évaluer et encourager les performances économiques, sociales, démocratiques et culturelles des quartiers, des communautés, des régions et des localités en général¹.
- ✓ **De nouveaux espaces publics de débat et de ressources existent.** Ils portent l'objectif de recomposer des réponses par la coopération entre secteurs, collègues d'acteurs sur une base territoriale. Ils combinent et s'affirment volontairement à différentes échelles : régionales et locales dans les lieux de vie, européenne comme la grande région dont ils font partie et dont ils sont politiquement les citoyens et les électeurs. Ils sont ouverts sur l'inter continental, comme citoyens du monde, membres de diverses mouvances, sensibilités et réseaux.

Aloe accueille le projet de « Participation démocratique et ancrage territorial » des Pactes Locaux depuis 2009.

http://aloe.socioeco.org/page69-projet_fr.html Accès en français, anglais et espagnol.

Cette thématique rentre dans l'un de ses axes de travail d'ALOE : Alternatives et innovations solidaires porteuses de transformations socio-économiques. Cela croise l'un de ses propres projets : le suivi de son Appel à propositions 2009-2010, un certain nombre des partenaires étant associés, notamment asiatiques, dans le cadre de la préparation de la V^e Rencontre intercontinentale du RIPESS qui doit se tenir à Manille en 2013.

Leur collaboration se poursuit : la rubrique "**Etudes de cas**" est en place. Elle est conçue comme un ensemble coordonné de ressources documentaires : fiches initiatives, études de cas plus approfondies, voyages apprenants, analyses, synthèses de débats, textes de réflexions/action, propositions. ... **Ensemble, ils vous invitent à y associer vos propres expériences et réflexions.**

Avec deux volets d'activité :

1- *Territoire et solidarité: « En route vers Manille 2013 »*

2 - *« Des Pactes Locaux aux P'Actes européens »*

¹ "The Role of Social Enterprise in Local Economic Development" by Karl Birkhölzer : <http://www.base-sud-audois.fr/content/blogsection/7/96/>